

Les résultats d'analyse de terre pour la production cartographique

Pour la production de cartes thématiques sur l'état des sols, les échantillons sont rattachés à une Unité Typologique des Sols Régionale (UTSR). Pour ce faire, les échantillons localisés suivant le code postal doivent être désagrégés afin de passer d'une échelle administrative vers une échelle correspondant à ces unités cartographiques élémentaires.

La désagrégation des données référencées au code postal repose sur le principe de proportionnalité. Pour un type d'occupation du sol, les résultats disponibles pour un code postal sont d'autant plus représentatifs d'une UTSR que la surface correspondant à l'occupation du sol au sein de l'UTSR est importante par rapport à la surface totale de cette occupation du sol au sein de l'entité liée au code postal. Par ailleurs, au sein d'une région agricole, les données statistiques liées à chaque code postal auront un poids d'autant plus important que le nombre d'échantillons est élevé. Dans ce cas, le facteur de pondération choisi est la racine carrée du nombre d'échantillons car la précision d'une moyenne est proportionnelle à la racine carrée de l'effectif de la population. Ces facteurs de pondération sont utilisés pour calculer la valeur à attribuer à chaque UTSR au sein d'une région agricole. Cette valeur est la moyenne pondérée des statistiques déterminées pour chaque commune.

Finalement, l'information retenue pour chaque UTSR est une combinaison des données disponibles pour les deux types de référencement (code postal ou coordonnée géographique) disponibles pour la période 2003-2008 en privilégiant autant que possible les données avec X,Y. Par convention, lorsqu'une UTSR comporte plus de 30 observations référencées par les coordonnées géographiques, la moyenne de ces observations est affectée à l'UTSR. Dans le cas contraire, si aucun échantillon localisé à la parcelle n'est disponible pour l'UTSR, la moyenne calculée à partir des données désagrégées est affectée à l'UTSR. Dans les situations intermédiaires, une moyenne pondérée est calculée en combinant les deux moyennes citées ci-dessus.

Lorsque, pour une UTSR, le nombre de données associées, dans le système de référencement par code postal est inférieur à 30, plusieurs UTSR de la région agricole sont regroupées de manière à obtenir suffisamment de données pour calculer des statistiques robustes. Lorsque, pour une région agricole, le nombre de données est inférieur à 30 dans les deux systèmes de géoréférencement, aucune valeur ou statistique n'est attribuée à la région agricole qui sera représentée en gris sur la carte.